



Lettre d'information N°76 - 3 septembre 2026

Editée par la Fédération des Centres de Gestion Agréés Agricoles

Edito

A la Une cette semaine !

Sécheresse et facturation électronique : deux actualités majeures pour les exploitants agricoles en cette rentrée.



A la une

Canicules et sécheresse : Face aux épisodes répétés de canicule et à la sécheresse qui touchent la France depuis le printemps, le Gouvernement a engagé début juillet des échanges rapprochés avec les assureurs afin d'accélérer le soutien financier aux exploitants agricoles.

Facturation électronique : La réforme de la facturation électronique est entrée en vigueur mardi 1er septembre. Toutes les entreprises doivent désormais être en mesure de recevoir des factures électroniques.

Dans le reste de l'actualité

Indice national des fermages 2026 : Un arrêté du 11 août 2026 constate pour 2026 l'indice national des fermages.

Valeur vénale moyenne des terres agricoles en 2025 : Une décision du 10 août 2026 publie le barème indicatif de la valeur vénale moyenne des terres agricoles en 2025.

Loi d'urgence pour la protection et la souveraineté agricoles : La loi n° 2026-796 du 18 août 2026 d'urgence pour la protection et la souveraineté agricoles a été publiée au Journal officiel du 19 août 2026. Adopté définitivement par l'Assemblée nationale le 20 juillet puis par le Sénat le 21 juillet, le texte a été soumis au contrôle du Conseil constitutionnel, qui a rendu sa décision le 14 août.

Délai de conservation des documents comptables : Avec la loi n° 2026-534 du 25 juin 2026 relative à la lutte contre les fraudes sociales et fiscales, le délai de conservation des documents comptables est porté à 10 ans.

Mise en bouteille du VCI récolte 2025 : L'arrêté du 27 juillet 2026 fixe la liste des appellations d'origine contrôlée autorisées à participer à l'expérimentation de la mise en bouteille du volume complémentaire individuel (VCI) pour la récolte 2025.

Mise en bouteille du VCI récolte 2026 : L'arrêté du 27 juillet 2026 fixe la liste des appellations d'origine contrôlée autorisées à participer à l'expérimentation de la mise en bouteille du volume complémentaire individuel (VCI) pour la récolte 2026.

Promotion des vins dans les pays tiers : Une décision de FranceAgriMer n°INTV-POP-2026-057 du 29 juillet 2026 détaille les modalités de la mesure à destination des entreprises et des interprofessions pour la promotion des vins sur les marchés des pays tiers au titre de la programmation 2023-2027. La présente décision ouvre l'appel à projets 2026 pour les opérations de promotion à réaliser du 1^{er} janvier 2027 au 31 décembre 2027.

Gestion du loup : Le décret n° 2026-815 du 24 août 2026 modifie le décret n° 2018-786 du 12 septembre 2018 relatif aux attributions du préfet coordonnateur du plan national d'actions sur le loup.

Hébergement des travailleurs agricoles : L'arrêté du 20 août 2026 détaille les normes applicables à l'hébergement des travailleurs agricoles, qu'il s'agisse des logements en exploitation, sur chantier ou en estive.

Caméras piétons : Les inspecteurs de l'environnement de l'Office français de la biodiversité peuvent être équipés de caméras individuelles lors de leurs contrôles. Prévue par la loi du 11 août 2025, cette extension répond aux contestations exprimées durant la crise agricole de 2024.

Incendies en Gironde et dans les Landes : A la suite des incendies d'une intensité exceptionnelle survenus en Gironde et dans les Landes, l'Etat déploie des mesures de soutien destinées aux particuliers et professionnels touchés.